

ALGÉRIE, COLONIE FRANÇAISE

STATISTIQUE DE L'ALGÉRIE.

L'Algérie avant la conquête par les armes françaises, était gouvernée par un Roy républicain, nommé par le peuple. Il était élu par l'assemblée générale de la nation, et son pouvoir était limité à une année. Le peuple avait le droit de révoquer son Roi, et de choisir un autre. Le Roi était élu par le peuple, et son pouvoir était limité à une année. Le peuple avait le droit de révoquer son Roi, et de choisir un autre. Le Roi était élu par le peuple, et son pouvoir était limité à une année. Le peuple avait le droit de révoquer son Roi, et de choisir un autre.

ALGER cap de la Colonie est bâtie sur le bord de la mer en un lieu qui forme un flanc de montagne qui se penche à l'Est. Elle est bâtie sur le penchant d'une colline qui forme un flanc de montagne qui se penche à l'Est. Elle est bâtie sur le penchant d'une colline qui forme un flanc de montagne qui se penche à l'Est.



La Population Totale de l'Algérie peut être évaluée à 5,000,000 d'habit. Voici d'après les recensements officiels mais très incomplets le chiffre de la Population au 31 Mars 1844:

Population Indigène	2,598,517
Européens	34,968
Espagnols	33,222
Allemands	8,115
Autres Européens	6,040
Anglo-Malais	3,437
Anglais	8,982

La Superficie de l'Algérie d'après les calculs de M. Cavellé est de 4,270 Myriades, c'est-à-dire les 4/5^{es} de l'étendue de la France. (E. G.)

SIGNES CONVENTIONNELS
 Substitutions dans la Province de Constantine
 Anciennes Limites selon le traité de la Tafna
 Limites des Provinces actuelles

